Reflets

N°145

Le magazine de l'information municipale - Juillet/août 2010

VAUX-LE-PENIL

www.mairie-vaux-le-penil.fr

Animations jeunesse, été pour tous

Dans ce numéro...

Personnes handicapées p.3

Marché hebdomadaire p.6

Saison culturelle 2010/2011 p.6

Bernard Caron dédicace son dernier livre

Le château de Vaux-le-Pénil a accueilli son historien, Bernard Caron, qui a dédicacé le livre qu'il a consacré à son histoire : "Le Fief de Pény". De nombreux Pénivauxois ont rencontré l'auteur le 12 juin et sont repartis avec un ouvrage à la fois érudit et vivant. En vente dans les librairies et à la bibliothèque de l'Arcature.

Le nouveau siège départemental du Secours Populaire

Le Secours Populaire a inauguré le 11 juin son nouveau siège départemental situé dans la zone industrielle de Vaux-le-Pénil, au 1 000, rue du Maréchal Juin. Plus spacieux, les nouveaux locaux permettront à l'association de stocker l'aide d'urgence qu'elle destine aux familles en difficulté ou aux régions du monde déshéritées.

Exposition de Loisirs et Création

À chaque printemps, les membres de l'association Loisirs et Création exposent l'essentiel de leurs travaux. Les 12 et 13 juin, c'est à la Maison des Associations que les amateurs d'arts plastiques ont pu admirer des œuvres variées et de grande qualité.

Musique et poésie à la bibliothèque : "entre le swing et le verbe"

Remise des prix du concours de poésie organisé par la bibliothèque municipale, le 4 juin, dans une ambiance festive et musicale assurée par l'École de musique et la Ligue d'Improvisation de Seine-et-Marne. À l'honneur : les années 50, le swing et les airs de jazz mis à la mode dans les caves de Saint-Germain-des-Prés.

Le Tour des mots : 5ème édition

Organisé par l'Association de la Ferme des Jeux et animé par Trois Petits Points et Compagnie, le repas spectacle a notamment été animé par Arthur Ribo, slameur improvisateur accompagné d'un musicien. Parrain de la manifestation, Vincent Roca a remis les prix du concours littéraire et lu le texte gagnant (voir p.8 de ce numéro).

Maison géante pour sécurité maximum

Les services municipaux de la Maison de l'Enfant et des Centres de loisirs ont célébré leur 20ème anniversaire le 19 juin au gymnase Geissler. À cette occasion, les visiteurs ont découvert la Maison Géante, dont les meubles et objets usuels sont reconstitués à l'échelle d'un enfant de 2 ans. Attention à leur sécurité !

Fête départementale des Écoles Multisports

Quelque 400 enfants des Écoles multisports du sud Seine-et-Marne ont fait la fête le 16 juin à la Buissonnière. Au programme : ateliers consacrés à différentes disciplines sportives, mais aussi courses en sac, jeux d'adresse, parcours du garçon de café... Dans la joie et en musique.

Fête de la Musique

La France entière a salué l'arrivée de l'été en musique. À Vaux-le-Pénil, la fête a été assurée dans le parc François Mitterrand par les ensembles de musique classique, les ateliers jazz et musiques actuelles du conservatoire municipal ainsi que par les groupes du studio de répétition de la Ferme des Jeux.

Personnes handicapées : pour l'égalité des droits

Le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) de Vaux-le-Pénil est l'un des quatre du département à avoir obtenu l'agrément de l'État.

La loi du 11 février 2005 relative à "l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" définit la mise en accessibilité du cadre de vie comme un pilier de la politique nationale du handicap. Bâtiments et transports doivent être progressivement rendus accessibles d'ici à 2015.

Aussi la Ville de Vaux-le-Pénil a-t-elle créé un groupe de travail dès 2006, puis une commission communale pour l'accessibilité dont les conclusions ont été adoptées par le Conseil Municipal du 18 février 2010. Le plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics établi à cette occasion comprend un diagnostic ainsi qu'un programme de travaux avec définition des priorités et des objectifs. Ont déjà été réalisés une rampe d'accès à la Maison de la Solidarité ainsi que des sanitaires adaptés aux personnes handicapées à la Ferme des Jeux. Des travaux importants sont prévus en centre-ville et dans les rues des Rechêvres et des Carouges.

D'autre part, le Centre Communal d'Action Sociale de Vaux-le-Pénil et la Maison Départementale des Personnes Handicapées, située à Savigny-le-Temple, ont signé une convention de partenariat en avril dernier. En vertu de cet accord, le CCAS s'engage à mettre en place un accueil adapté aux personnes handicapées (accès aux locaux, confidentialité...) et à assurer une mission d'information et de conseil. La Maison Départementale délivrera une formation spécifique au personnel du CCAS et mettra à disposition tous les outils nécessaires (dossiers de demande de compensation, documentations, ...)

Renseignements : 01 64 71 51 19.

Rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite

"Quelle ville pour demain ?" Vos réponses aux questionnaires

Le questionnaire "Quelle ville pour demain ?" a recueilli les avis de 267 Pénivauxois. Ses 9 questions concernent le projet de réaménagement du cœur de ville porté par la municipalité, avec l'appui technique des cabinets spécialisés O'Zone et Endroits en Vert.

La création d'une boucle de circulation en centre-ville arrive en tête des suffrages avec 74% de réponses positives (18% de non et 8% sans opinion), à égalité avec la création et le renforcement de poumons verts aux Ormessons, place des Fêtes et à la Buissonnière. La réalisation d'un ruban dédié aux piétons et aux cyclistes, destiné à irriguer les bâtiments publics, recueille 71% d'avis favorables (15% de non et 14% sans opinion), suivie par la création de deux places en centre-ville (60% oui, 27% non, 13% sans opinion).

Le transfert d'une partie des équipements sportifs vers la Buissonnière est accepté par 58% des personnes ayant répondu (32% non, 10% sans opinion) tandis que la volonté de renforcer le caractère briard du centre-ville obtient 56% d'avis positifs (29% contre, 15% sans opinion). Une majorité de réponses favorables est également recueillie par le projet d'extension de l'Hôtel de Ville (54% oui, 28% non, 18% sans opinion) et par la proposition de mener une politique équilibrée de l'habitat qui permettrait la création de logements dans des éco-quartiers en centre ville (53% oui, 37% non et 10% sans opinion).

Enfin, les avis sont très partagés en ce qui concerne le sens de circulation de la Rue du Rû de Vaux : 36% privilégient le sens montant, 38% préfèrent le double sens et 26% ne se prononcent pas sur la question. Prochaine étape de ce vaste projet : la présentation publique du schéma de réalisation de la boucle centrale, dont les travaux devraient démarrer à l'automne.

Gens du voyage : faire respecter la législation

Malgré d'importantes mesures dissuasives, plusieurs dizaines de caravanes de gens du voyage se sont installées à la Buissonnière début juin après que leurs occupants ont forcé l'accès au lieu. En règle avec la législation en vigueur - une aire de stationnement est en cours de réalisation au Tertre de Cherisy -, la commune de Vaux-le-Pénil a demandé et obtenu - un peu tardivement - du Préfet le départ de cette importante communauté. Vendredi 11 juin au petit matin, gendarmes mobiles et policiers ont procédé à leur évacuation. Celle-ci s'est déroulée dans le calme et sans heurts. Mais le cross des écoles prévu pour se dérouler le jour même a dû être annulé, après échanges entre la municipalité et les associations de parents d'élèves, pour des raisons de sécurité et d'hygiène.

Les services municipaux ont immédiatement entrepris de renforcer le dispositif interdisant l'accès à la Buissonnière, et notamment au terrain situé sur l'arrière, en creusant d'importants sillons et en créant un merlon à hauteur de l'entrée. Des aménagements paysagers rendant impossible le passage de caravanes est à l'étude.

J'ai 16 ans, je me fais recenser

Tous les jeunes Français doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent la date d'anniversaire de leurs 16 ans. La mairie leur remet alors une attestation qu'il est primordial de conserver précieusement. En effet, cette attestation est demandée pour l'inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique : CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée... Le recensement permet également de participer à la journée d'appel de préparation à la défense, qui revêt un caractère obligatoire.

Personnes concernées : les Français(e)s dès l'âge de 16 ans, dans les trois mois qui suivent la date de leur anniversaire ; les personnes se présentant hors des délais légaux peuvent régulariser leur situation jusqu'à leurs 25 ans. Sont également astreintes à l'obligation de se faire recenser les personnes devenues Françaises entre 16 et 25 ans. Entre 16 et 18 ans, la déclaration de recensement peut être effectuée par le représentant légal.

Pièces à fournir : la carte nationale d'identité en cours de validité ; le livret de famille ; un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Les brèves de Marianne

Obsèques civiles.
Les personnes désireuses de veiller civilement un défunt peuvent le faire dans une salle de la Maison des Associations. Pour cela, elles doivent s'adresser au service de l'État Civil de la Mairie ou téléphoner au standard : 01 64 71 51 00 .

Récupérateur d'eau et composteurs : il en reste !
Pour acquérir à moitié prix (43,52€) un récupérateur d'eau de pluie, s'adresser aux services techniques : 479bis, rue de la Justice. Renseignements : 01 64 10 46 90.
Le SMITOM - LOMBRIC propose des composteurs individuels à moitié prix, en plastique ou en bois. Renseignements : 01 64 83 58 67.

"2 000 „ le chiffre du mois

C'est le nombre de rosiers plantés cette année dans l'espace public de Vaux-le-Pénil par les services techniques.

Animations jeunesse toute l'année

De nombreuses animations destinées aux préadolescents et aux adolescents ont lieu pendant l'été. Mais c'est tout au long de l'année que le service municipal jeunesse et l'Association des Jeunes de Vaux-le-Pénil (AJV) développent leurs activités.

« Être au plus près des jeunes, connaître leurs projets et leurs envies »

Un entretien avec Jean-Christophe Pagès, conseiller municipal délégué général à la jeunesse.

Quelle approche de la jeunesse la municipalité développe-t-elle ?

Depuis plusieurs mandats, la jeunesse et l'enfance sont l'une des priorités des équipes municipales. Nous voulons être au plus près des jeunes, aller à leur rencontre, prendre le temps de parler avec eux pour connaître leurs envies, leurs besoins et leurs projets afin de les aider à les concrétiser. Tous ont des idées, des rêves pour l'avenir. Nous leur proposons des outils pour les rendre réels.

Quels sont ces outils ?

Le service municipal jeunesse en propose plusieurs. À commencer par le PIJ (Point Information Jeunesse), qui a quitté la zone industrielle pour s'installer à la Ferme des Jeux, dans de nouveaux locaux dotés d'un accès propre. L'informatrice a reçu une formation adaptée qui lui permet de conseiller le public concerné en matière de scolarité, d'emploi, mais aussi de santé, logement, loisirs, bref dans tous les domaines spécifiques à la jeunesse. La fréquentation du PIJ est en très nette hausse : de janvier à mai, 220 jeunes sont venus s'y informer. Il faut aussi mentionner l'Accueil Jeunes, créé en novembre dernier, qui est ouvert les soirs de semaine dans la Cave de la Ferme des Jeux. Ce n'est pas seulement un lieu de détente après le travail scolaire ; les jeunes y élaborent aussi des projets avec l'animateur.

Comment le service jeunesse fait-il connaître ses activités ?

Outre les supports habituels de la Mairie (*Reflets*, plaquette, site Internet), il dispose d'une permanence hebdomadaire au collège. Les animateurs connaissent parfaitement les jeunes de Vaux-le-Pénil, y compris les jeunes adultes jusqu'à 25 ans dont nous nous efforçons de favoriser l'insertion (aide à la rédaction de CV, préparation d'entretien d'embauche, etc.). Nous avons pris cette année une initiative particulièrement fédératrice, l'organisation des Sons de la Cave, concerts gratuits donnés par les groupes du studio de répétition qui rassemblent beaucoup de jeunes de tous âges.

Quel est le rôle de l'Association des Jeunes de Vaux-le-Pénil ?

L'AJV s'est constituée sous l'impulsion de la Ville pour monter des projets très variés. Elle s'est substantiellement étoffée ces derniers temps autour de diverses activités, sportives comme le foot en salle, la "muscu" ou le dirt à la Buissonnière, mais aussi artistiques avec la constitution d'un ensemble de danse et les musiciens du studio de répétition. J'insiste aussi sur le groupe "micro-crédit", formé pour soutenir des projets de développement, et qui apporte la preuve que nos jeunes savent se rassembler et être solidaires au-delà des différentes activités récréatives que propose l'AJV.

Une large palette de services et d'activités

Documentation au PIJ

Le Point Information Jeunesse. Animée par une informatrice spécialisée, cette structure offre informations et conseils aux jeunes dans tous les domaines (formation, emploi, santé, vie pratique...). Une importante documentation est à leur disposition ainsi que plusieurs postes informatiques. Accueil du public à la Ferme des Jeux : mardi de 14h00 à 18h30, mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, jeudi de 14h00 à 17h30, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.
Renseignements : 01 64 71 91 29.

L'Accueil Jeunes. Pour les plus de 11 ans, à la Cave de la Ferme des Jeux, du lundi au vendredi hors vacances scolaires de 16h30 à 19h00. Lieu de détente - baby-foot, billard, PlayStation, ... - et d'élaboration de projets avec un animateur, il est désormais équipé d'un téléviseur permettant, entre autres, de suivre les grands évènements sportifs. *« J'ai connu l'Accueil Jeunes parce que des potes à moi m'ont proposé de m'y emmener,* explique Roxane, une habituée. *C'est vraiment une bonne idée : les horaires sont pratiques, le matériel mis à notre disposition est épatant ».*
Renseignements : 01 64 71 91 20.

Accueils loisirs (pour préadolescents et adolescents). Ouverts et animés par le service municipal jeunesse pendant toutes les vacances scolaires, ils proposent, pour des tarifs modiques, toute une gamme d'activités, depuis des ateliers cuisine jusqu'à l'escalade en forêt de Fontainebleau, en passant par le hip hop ou l'accrobranche... À noter cet été : des ateliers salsa, slam-rap, un rallye photo et le "JT du Manège", filmé au caméscope par les jeunes des accueils. *« Après avoir dressé un bilan détaillé des activités,* explique Jean-Christophe Pagès, *nous avons décidé cette année de diminuer celles qui relèvent davantage de la "consommation" pour privilégier des animations plus pédagogiques ou proposées par les jeunes et le personnel encadrant ».*

Les Sons de la Cave. Connaissez-vous Crazy Hair, De Routes en Roots ou encore Bledjo ? Ce sont quelques uns des groupes du studio de répétition musicale de la Ferme des Jeux, géré par le service jeunesse. En 2010, deux concerts gratuits ont rassemblé de nombreux fans sous le Manège, grâce à la collaboration des techniciens du service culturel et des bénévoles de l'AJV. On récidive en 2011, les samedis 22 janvier et 19 mars à 21h00. Programmation détaillée communiquée ultérieurement.

Les Sons de la Ferme. La sixième édition du festival des musiques actuelles de l'agglomération aura lieu samedi 2 octobre 2010 à la Ferme des Jeux avant le concert de l'Orchestre National de Barbès. À l'affiche : quatre groupes de Vaux-le-Pénil, Melun, Le Mée-sur-Seine et Dammarie-les-Lys. Mais attention : en 2011, les Sons de la Ferme auront lieu au printemps, le 18 juin, dans le Jardin de la Ferme, avec le plein de surprises.

Activités programmées par l'AJV (Association des Jeunes de Vaux-le-Pénil)

Foot en salle. Activité en plein essor organisée en partenariat avec le service des sports, le mercredi soir à la Buissonnière, qui donne lieu à plusieurs tournois dans l'année. En 2011, l'AJV va soutenir la formation d'une équipe inscrite à un championnat. Renseignements : 01 64 71 91 20.

Musculation. Activité gratuite réservée aux membres de l'AJV, en partenariat avec le service des sports, le jeudi de 19h00 à 20h00 ou de 20h00 à 21h00 dans une salle du gymnase Jules Ladoumègue.

Shagiiz, groupe de danse. Constitué par des filles, ce groupe de dancehall répète les mercredis aux communs du château. Il participera à l'inauguration du Jardin d'été.

Dirt. Les services techniques municipaux ont aménagé un terrain tout en bosses au parc de loisirs de la Buissonnière pour que les amateurs de vélo acrobatique s'en donnent à cœur joie. Ceux-ci organisent un week-end "International Dirt Jumping" les 10 et 11 juillet de 14h00 à 20h00. Démonstrations, musique et barbecue.

Groupe micro-crédit. Une dizaine de membres de l'AJV assurent le suivi du prêt de 500 euros accordé par l'Association en faveur de trois projets de développement dans des pays du Tiers Monde : achat d'une pompe d'irrigation au Cambodge, acquisition de deux bœufs pour travaux agricoles au Sénégal, confection de vêtements et bijoux au Nigeria.

Pour adhérer à l'AJV, il suffit d'habiter Vaux-le-Pénil et de s'acquitter d'une cotisation annuelle de 1,50 €. Contact : 01 64 71 91 20.

Dirt à la Buissonnière

Les Soirs d'été de 20h00 à 22h30

Activités proposées par le service jeunesse en juillet et août

Lundi et mercredi : Jeux de l'Accueil loisirs dans le Manège de la Ferme des Jeux.
Mercredi : Foot en salle et jeux en plein air à la Buissonnière.
Vendredi : Barbecue en musique au Jardin d'Été de la Ferme des Jeux.

En famille au Jardin d'Été

La Ferme des Jeux accueille la base de loisirs municipale pour la 8ème année consécutive. Plus de 7 000 entrées ont été enregistrées l'an dernier. Toutes les activités sont gratuites. Du 3 juillet au 28 août : de 15h00 à 19h00 du lundi au vendredi et de 14h00 à 19h00 le samedi.

Les mamans et les grands-mères se prélassent dans les transats tandis que les tout-petits font trempette dans une pataugeoire. Plus loin, des ados se lancent du haut du toboggan gonflable, d'autres rebondissent joyeusement sur le trampoline avant d'entamer une partie de beach-soccer... Ainsi va le Jardin d'Été, pourvu que la météo se montre clémente.

Comme chaque année, des jeunes inscrits aux accueils de loisirs ont participé à son installation et font partie de l'équipe d'encadrement. En récompense de leur engagement dans ces activités d'utilité publique, ils reçoivent des points qui ont valeur de réduction sur les animations estivales.

Quelle nouveauté cet été ? Une attraction gonflable, "Air Football", qui promet, en plein Mondial, d'attirer les passionnés de ballon rond. Mais on peut lui préférer les parasols et les hamacs... Petits et grands, seuls ou accompagnés, vous êtes les bienvenus !

Les enfants de moins de 11 ans doivent impérativement être accompagnés d'un parent. Dans l'enceinte du Jardin d'Été, les mineurs restent sous la surveillance et l'entière responsabilité de leurs parents.

Fête d'ouverture

Le Jardin d'Été ouvre ses portes samedi 3 juillet à 14h00. À cette occasion, barbecue et musique, on fait la fête !

- 17h30 : spectacle du groupe de danseuses de l'AJV, Shagiiz
- 19h00 : concert de musique latino de Sonora 6
  lancement du barbecue
- 20h30 : Bledjo, groupe du studio de répétition

Stands information et prévention santé

L'entrée est libre, venez nombreux !

Sport, loisirs et séjours

Les services municipaux enfance, sport et jeunesse proposent une multitude d'activités aux plus jeunes. Le programme détaillé de celles-ci et leurs conditions d'accès sont présentés dans deux plaquettes disponibles aux accueils municipaux. Inscriptions et renseignements au service enfance : 01 64 71 51 60, et au service jeunesse : 01 64 71 91 20.

Les enfants âgés de 7 à 12 ans sont conviés à plusieurs matinées sportives. Une journée vélo, une séance de rollers en salle, du mini golf et du swing golf en compagnie de leurs parents et grands-parents complètent le programme sportif. Deux nouveautés cette année : du foot pour les filles et une journée d'orientation en forêt de Fontainebleau. Quant aux centres de loisirs, ils animent l'été avec entrain. Jardinage, accrobranche, jeux de piste, piscine, initiation aux arts du cirque, théâtre, sorties au musée, ateliers cuisine... Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges.

Au rayon évasion, les enfants de 3 à 11 ans ont le choix entre des séjours courts sous tentes, autour d'une activité dominante (découverte de la forêt, jeux d'eau, poney, tir à l'arc, ...), et un séjour plus long dans le sud Finistère. Pour les plus de 11 ans, le "village toile" de Payré, dans la Vienne, propose notamment du kayak en rivière et de nombreuses activités de plein air.

Il reste des places, contactez vite le service enfance (01 64 71 51 60).

L'été pratique

Grand bal, mardi 13 juillet, organisé par le Comité des Fêtes.

À partir de 21h00 sous le Manège de la Ferme des Jeux, l'orchestre de Didier Guyot vous fera guincher, twister, rocker, zouker, ... Débit de boissons assuré par le Comité des Fêtes. Entrée gratuite.

Les derniers lots de la course d'ânes du 15 mai sont à retirer avant le 31 juillet en Mairie principale.

Vigilance canicule

La loi confie au Maire le soin de recenser les personnes âgées à partir de 65 ans, ou reconnues inaptes au travail à partir de 60 ans, ainsi que les personnes handicapées isolées à leur domicile. Ainsi, le Maire dispose, en cas de risque exceptionnel et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, de la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires. Si vous n'êtes pas à ce jour recensé (e), vous pouvez contacter les services municipaux au : 01 54 71 51 19 ou 01 64 71 51 20.

Quelles précautions prendre en cas de canicule ?

- boire fréquemment et abondamment même lorsqu'on n'éprouve pas de sensation de soif (1,5 litre d'eau par jour minimum),
- se rafraîchir et se mouiller le corps plusieurs fois par jour, de préférence avec un brumisateur,
- éviter de sortir aux heures les plus chaudes, rechercher les endroits frais ou climatisés,
- ne pas hésiter à se faire aider et à aider les autres.

Mesures de restriction des usages de l'eau : arrêté du 30 avril 2010

La situation hydrologique de la nappe de Champigny reste critique. Aussi, le Préfet de Seine-et-Marne a décidé de maintenir cet été encore les mesures de restriction des usages de l'eau. Interdiction des lavages des véhicules, des voiries et des terrasses, de l'arrosage des pelouses et espaces verts, du remplissage des piscines. Est autorisé l'arrosage des jardins potagers avant 8h00 et après 20h00.

Renseignements sur le site Internet de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt : www.ddaf.seine-et-marne.agriculture.gouv.fr ou par téléphone au 01 64 41 33 85.

HORAIRES D'ÉTÉ

Cinéma (du 1er juillet au 1er septembre)
Fermeture du 25 juillet au 10 août inclus
Samedi 10 juillet, soirée spéciale "Sex and the City"
- 19h30 : Sex and the City, le film
- 22h15 : Sex and th City 2

Bibliothèque (du 1er juillet au 31 août)
Mercredi : 10h00 - 18h00
Samedi : 10h00 - 17h00
Fermeture mercredi 14 juillet
Fermeture de l'espace multimédia du 14 juillet au 14 août inclus

Ludothèque (du 1er juillet au 31 août)
Mercredi : 10h00 - 18h00
Samedi : 10h00 - 13h00

Des animateurs au parc de loisirs de la Buissonnière

Depuis le mois de mai, cinq médiateurs municipaux assurent une permanence tous les week-ends à la Buissonnière. Ils veillent aux installations et fournissent aux utilisateurs le matériel nécessaire aux sports et aux loisirs. N'hésitez pas à vous adresser à eux.

LE STANDARD DE LA MAIRIE EST OUVERT 24h/24H : 01 64 71 51 00

Marché et restauration à la Ferme des Jeux

Rendez-vous dimanche 5 septembre

Le marché hebdomadaire et le nouvel établissement de restauration de la Ferme des Jeux s'apprêtent à accueillir leurs premiers clients.

Conformément aux souhaits majoritaires des Pénivauxois, exprimés dans un questionnaire établi avec la Chambre de

Commerce et d'Industrie, il y aura bien un marché hebdomadaire à Vaux-le-Pénil, le dimanche de 8h00 à 13h00, dans la cour de la Ferme des Jeux - le parking avoisinant ayant une capacité d'accueil plus que suffisante.

Une vingtaine d'exposants répondront présents au premier rendez-vous le 5 septembre. Ce marché non-sédentaire est placé sous le signe de la qualité. Les produits alimentaires, souvent bios, prédominent. On pourra y acheter des fromages, des fruits et légumes, de la charcuterie, des poissons et des fruits de mer, des spécialités espagnoles, du miel, des confiseries... Un rôtisseur proposera aussi des produits label rouge. Voilà pour la bonne bouche, mais on trouvera aussi des vêtements, des bijoux fantaisie et des fleurs.

Le marché hebdomadaire résulte de l'effort fourni par le service commerce et les services techniques de la Mairie.

Bistro chic, la convivialité au rendez-vous

Ce même 5 septembre, "Bistro chic" ouvrira ses portes en lieu et place de l'Estaminet. D'importants travaux d'aménagement sont réalisés actuellement car l'établissement change de configuration et de décor. À l'étage, un coin détente avec billard français permettra de prendre un verre ou une glace avec ses amis, voire d'y déguster une assiette de cochonnailles. La décoration recréera une ambiance bistro comme on les aime.

Ouvert 7 jours sur 7 de 7h00 à 22h00, "Bistro chic" proposera une restauration traditionnelle à base de bons produits : entrecôte, côte de bœuf, bourguignon, blanquette, bref du consistant ! La nouvelle maîtresse de maison, Johanna Mojic, déjà aux commandes d'une table réputée de Sivry-Courtry, avoue « *avoir été sensible au bon accueil des équipes municipales. De plus,* ajoute-t-elle, *j'ai craqué devant le cadre de la Ferme des Jeux* ». Bienvenue à Vaux-le-Pénil !
Contacts : 01 60 59 00 14 ou bistrochic@gmail.com
Site Internet en construction : www.bistro-chic.com

Saison culturelle 2010-2011. Magique !

Programmation variée, tarifs particulièrement bas : tous les ingrédients du succès sont à nouveau réunis à la Ferme des Jeux.

De la magie avant toute chose... Nouvelle, originale, combinée avec d'autres disciplines. En 2010-2011, la Ferme des Jeux propose trois spectacles de magiciens-comédiens qui ne se contentent pas de faire apparaître un lapin dans leur chapeau. Promu en un rien de temps vedette du petit écran, *Éric Antoine* combine avec bonheur prestidigitation et facéties verbales. Tout aussi étonnant, *Julien Labigne* mène une enquête judiciaire où éclatent ses talents de mentaliste. Quant aux artistes de *Living*, ils marient l'illusion avec les arts du cirque. Impressionnant ! Magie des mots aussi, de l'humour, lorsqu'il porte la griffe de *Vincent Roca* ou de *Warren Zavatta*. Et magie visuelle du formidable spectacle *Krafff*, pantin en papier prenant vie sur scène par la grâce de quelques comédiens.

Mais la saison débutera en fanfare le 2 octobre avec *l'Orchestre National de Barbès* et les groupes de musiques actuelles du festival *"Les Sons de la Ferme"*. Musique encore : le jazz de *Django's Dream* et les chansons pour enfants de *Philippe Roussel*. Comme à l'accoutumée, la Ferme mettra aussi le théâtre à l'honneur autour de cinq moments forts : une pièce retraçant le destin tragique de *Sacco et Vanzetti*, une adaptation originale du *Candide de Voltaire*, *12h34* (une "comédie de bureau"), *Désirée*, la nouvelle création de Trois Petits Points et Compagnie, et un *tournoi amateur d'improvisation théâtrale*.

Durant une semaine, *les Amis des Arts de Seine-et-Marne* exposeront leurs œuvres qui émerveilleront notamment les scolaires de Vaux-le-Pénil. Le *Ciné-club* braquera ses projecteurs sur Simone Signoret, Almodovar et Hitchcock, dont l'un des premiers longs métrages, *The Lodger*, sera la trame d'un ciné-concert. Et pour le jeune public, spectacles et évènements à découvrir en famille jalonneront la saison.

Retrouvez la programmation détaillée de la saison 2010-2011 sur la plaquette éditée par la CAMVS, disponible aux accueils municipaux et culturels de l'agglomération, ou en cliquant sur www.mairie-vaux-le-penil.fr

Les brèves du commerce

Gallery Coiffure 511. Le salon de coiffure du centre commercial des Trois Rodes a changé d'enseigne mais pas d'équipe. Florent Demichelis et ses coiffeuses accueillent leur clientèle du mardi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, le vendredi de 9h00 à 19h30 et le samedi de 9h00 à 18h30.

SETAP 77. Livraison des courses, repassage, couture, jardinage ou bricolage : cette entreprise pénivauxoise d'aide à la personne est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 et le samedi de 8h00 à 12h00, au 1bis avenue des Châtaigniers. Tél : 01 60 68 56 45 ou 06 58 52 56 46. Site Internet : www.setap77.fr

BG Plomberie 59. Nouvellement installé à Vaux-le-Pénil, M. Bertrand effectue tous travaux de plomberie. Contact : 06 05 02 83 79 ou greg.bertrand@live.fr

Histoires de pétales. Changement d'enseigne à la fleuristerie de la rue des Carouges. Dans un nouveau décor aux couleurs douces, Sylvie Cochet propose bouquets et compositions florales du mardi au jeudi de 9h15 à 12h30 et de 15h00 à 19h15, le vendredi et le samedi de 9h00 à 19h30 et le dimanche de 9h00 à 12h30. Mme Cochet tiendra également un stand au marché hebdomadaire de la Ferme des Jeux à partir du 5 septembre.

Désirée à domicile : s'inscrire vite !

Du théâtre dans votre salon ? C'est possible, c'est gratuit.

Dans le cadre des actions culturelles qui accompagnent leur prochaine création, Trois Petits Points et Compagnie vous propose d'accueillir à votre domicile une petite forme théâtralisée du spectacle "Désirée". Il vous suffit de réunir chez vous, en fonction de la place disponible, un petit groupe de voisins et d'amis dans une ambiance conviviale.

Trois Petits Points s'occupera du reste. C'est entièrement gratuit, n'hésitez pas à les contacter pour en savoir plus et vous inscrire. Vous conviendrez ensemble des modalités : date, heure...

Un seul numéro : 01 60 68 89 61- Email : 3petitspointsetcompagnie@orange.fr

Suppression des allocations familiales : injuste et inefficace

Supprimer les allocations familiales aux parents dont un enfant manque trop souvent l'école, telle est la proposition de loi qui devrait être prochainement déposée à l'Assemblée nationale par l'UMP. Nombre de pays qui ont emprunté cette voie de la sanction financière pour « responsabiliser les parents défaillants » - États-Unis, Belgique, Royaume-Uni... - constatent aujourd'hui son inefficacité et reviennent au rôle fondamental de la prévention et du dialogue.

Dans l'immense majorité des cas, l'absentéisme scolaire est le signe tangible d'une grande détresse sociale. Comment peut-on croire que l'on aidera les familles déjà fragilisées en les enfonçant ainsi un peu plus dans la précarité ? Si cela était aussi simple, les Conseils généraux, qui ont la possibilité de suspendre depuis 2006 les allocations familiales, auraient eu largement recours à cette disposition. Or, tel n'est pas le cas, bien au contraire. Car sur le terrain, les professionnels de la famille et de l'éducation savent pertinemment que cette mesure est tout aussi injuste qu'improductive, et que seul un meilleur accompagnement des enfants et des parents, mêlant pédagogie et fermeté, porte ses fruits. Mais à l'heure où le gouvernement poursuit sa politique de suppression massive de dizaines de milliers de postes d'enseignants et de surveillants dans l'Éducation nationale, stigmatiser les parents en difficultés est autrement plus facile que de mettre en œuvre les conditions pour leur apporter un soutien efficace et durable.

Jacqueline Cheviyer, maire-adjointe chargée de l'enfance et des affaires scolaires, et Fatima Aberkane-Joudani, présidente de "Se rassembler pour Vaux-le-Pénil".

Nouvelle hausse des transports franciliens le 1er juillet 2010 !

Lors du dernier conseil d'administration du STIF (syndicat des transports d'Île de France), Laurence Cohen administratrice et membre du Front de Gauche (Parti Communiste Français, Parti de Gauche, Gauche Unitaire...) a voté contre la hausse des tarifs des transports en commun dans notre région.

L'augmentation globale sera de 3,9%, mais dans le détail, celle des abonnements mensuels variera selon les zones entre 4,1% et 6,7%.

Il est inadmissible de faire payer la crise aux usagers déjà fortement pénalisés par les réformes du gouvernement Fillon.

Pour sortir de cette situation, le Front de Gauche a proposé de reporter cette décision le temps d'organiser une concertation avec les usagers, les salariés et les acteurs du monde économique pour explorer d'autres pistes de financement (l'augmentation de la taxe sur les transports payée par les entreprises par exemple).

Il est à noter que les Verts et le Parti Socialiste, oubliant leurs promesses électorales, ont voté pour.

Les élus du groupe "Citoyenneté et Démocratie"
Michel Berlan, Jean-François Chalot, Colette Llech , Jean-Louis Masson.

La retraite (suite)

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La réforme sur les retraites avance. Le projet de loi sera débattu en septembre à l'Assemblée Nationale. Deux axes forts.

1-Améliorer la solidarité

Les hauts revenus et les revenus du capital vont contribuer à l'effort de solidarité.

Pour améliorer les retraites des femmes :

- Empêcher que le congé maternité ne fasse chuter la pension de retraite des femmes.
- Lutter plus activement contre les inégalités salariales entre hommes et femmes au cours de la carrière.

Pour améliorer la retraite des agriculteurs :

- Faciliter l'octroi du minimum vieillesse (709 euros pour un célibataire).
- Les terres agricoles et le corps de fermes ne feront plus l'objet d'un recours sur succession.
- Pour prendre en compte la situation des jeunes en situation précaire, validation de 6 trimestres (contre 4 actuellement) lorsque les jeunes sont au chômage non indemnisé.

Les hauts revenus et le capital contribueront à cet effort de solidarité.

Pour les hauts revenus, les stock-options seront davantage taxées (x3) et la contribution versée par l'employeur augmentera de 40% (recette escomptée : 70 millions d'euros dès 2011) ; les retraites-chapeaux seront plus taxées (110 millions de recettes supplémentaires en 2011).

Pour les revenus du capital, les prélèvements forfaitaires seront augmentés d'un point (265 millions en 2011), les dividendes perçus par les actionnaires davantage taxés, les plus-values de cession d'actions et d'obligations seront taxées à l'impôt et les allégements généraux de taxes patronales revus.

2-La pénibilité prise en compte

Le Gouvernement a décidé de maintenir le droit au départ à la retraite à 60 ans à taux plein pour les assurés dont l'état de santé s'est dégradé à la suite d'expositions à des facteurs de pénibilité liés à des contraintes physiques marquées, à un environnement physique agressif ou à certains rythmes de travail.

Cette mesure présente un double avantage pour les assurés concernés :

Elle leur permettra de partir à la retraite dès 60 ans alors que l'âge de départ à la retraite sera porté à 62 ans ; pour ces assurés, l'âge de la retraite ne sera pas augmenté.

Cette retraite sera complète (pas de décote), même s'ils n'ont pas tous leurs trimestres.

Cette mesure constitue, avec le maintien et l'élargissement du dispositif "Carrières longues", la seconde partie du dispositif mis en place pour prendre en compte l'usure au travail.

Bien cordialement,

Clodi Pratola, Palmyre Debossu, Marc Dumont, Jean-Claude Caron, "Un Nouvel Élan pour Vaux-le-Pénil".
Pour nous joindre : clodi.pratola@free.fr

L'alibi culturel ? ...

La démocratisation de la culture a été l'une des principales **justifications** de l'intervention, sous forme de **subventions**, des municipalités, dont la nôtre, ces dernières années.

Mais les actions municipales n'ont-elles pas plutôt **servi**, soit à créer, soit à **consolider** un ensemble d'associations culturelles, dans une perspective de création d'emplois et de prestige local, ou à **favoriser** une reproduction sociale des systèmes de pensée ; la culture devenant finalement un **moyen d'exclusion**, un moyen de **sélection**, un moyen de reconnaissance sociale, voire un **moyen de conquête** du territoire avec, par exemple, les cultures dites urbaines, les arts de rue...

Affirmer qu'on ne connaît rien de mieux que tel ou tel artiste, c'est affirmer l'identité d'une certaine élite, affirmer qu'on aime tel ou tel autre, dénote, par exemple, l'adhésion à telle ou telle famille politique...

Proposer en représentation, systématiquement, les mêmes compagnies et les mêmes associations, ou des thèmes par trop ciblés, même gratuitement, n'est-ce pas renvoyer à une **forme d'exclusion** pour ceux qui ne sont pas dans ce moule et conduire à une forme de **sectarisme** et de **communautarisme** ?

Alors, s'agit-il vraiment de favoriser l'accès à la culture et à la consommation culturelle, ou d'utiliser la culture comme un **moyen de sélection et un outil politique**, niant ainsi que, élite ou couche populaire, de gauche ou de droite, chacun produit sa propre culture avec ses valeurs et son identité ?

Bonnes vacances à tous !

L'équipe de "Vaux-Ensemble !"
Antoine Franzi, Alain Valot
vaux-ensemble@orange.fr

État civil

Naissances

Mai 2010

- Lyana Navrer-Nicolas née le 8 mai 2010
- Iliane Feszczyn-Pagenelle née le 10 mai 2010
- Mattéo, Sylvain, Christophe, Romain Lacaze né le 15 mai 2010
- Éva, Marie, Christiane Palancade née le 15 mai 2010
- Héloïse, Jodhy, Jeanine Mirande née le 18 mai 2010
- Albane Christine Sylvie Caillon née le 22 mai 2010
- Louis Jean-Noël Hennequin-Depine né le 27 mai 2010
- Anatole Yannick Dominique Verstraëte né le 29 mai 2010
- Mélina Emmanuelle Alexandra Corosine née le 29 mai 2010
- Noah Pierre Bruno Pierrick Chailloux né le 29 mai 2010

Juin 2010

- Zoé Batisse née le 1er juin 2010
- Nina Danna née le 5 juin 2010
- Tina Ermelinda Caroline Guillaume-Toubart née le 7 juin 2010
- Alexis Martins né le 7 juin 2010

Mariage

Mai 2010

- Angélique Jeannine Rolande Legey et Sylvain Christophe Piani mariés le 29 mai 2010

Juin 2010

- Anne-Lyse Marie Sophie Dubois et Yann Patrick Lefranc mariés le 5 juin 2010
- Anne-Laure Florence Virginie Thomas et Alexandre Lawrence Patrick Zenerino mariés le 5 juin 2010
- Ludivine Csezlawa Colette Gautard et Mohamed Zaouche mariés le 5 juin 2010
- Aurore Jeannine Murielle Dhuy et Hugues Jean Michel Carro mariés le 5 juin 2010
- Élise Jacqueline Reine Herichon et Ludovic René Robert Rhode mariés le 12 juin 2010
- Noémie Isabelle Maria Runser et Sébastien Pierre Alain Charlot mariés le 12 juin 2010
- Virginie André et Antonio Joao Pereira mariés le 12 juin 2010

Décès

Mai 2010

- Mme Odette Rose Achin épouse Duhamel décédée le 10 mai 2010
- Mme Françoise Antoinette Georgette Léger décédée le 15 mai 2010
- Mme Françoise Yvonne Devin décédée le 16 mai 2010

Juin 2010

- Mme Geneviève Hélène Madeleine Makowiecki épouse Béroul décédée le 2 juin 2010

Au "top" de l'Arcature

Ludothèque

Jeux enfants :

1) *Saint Bernard*, jeu symbolique - 2) *Piou Piou*, jeu de séquence - 3) *Chariot jardin garni*, jeu symbolique - 4) *Chevalet échelles et serpents*, jeu de circuit - 5) *Petit toboggan*, jeu d'extérieur
Coup de cœur : *Spooky*, jeu de circuit "fantomatique".

Jeux adultes :

1) *Pur week-end*, jeu de langue - 2) *Cash and guns*, jeu de stratégie - 3) *Dixit*, jeu de langage - 4) *La Boîte à meuh*, jeu d'association - 5) *Expédition pyramide*, jeu de stratégie
Coup de cœur : *Grany apple*, jeu de mathématiques et d'association.

Vaux rendez-vous

Du samedi 26 juin au vendredi 2 juillet

Fête du Cinéma (manifestation nationale, tarification spéciale)
La Ferme des Jeux
Renseignements : 01 64 71 91 28

Samedi 3 juillet à partir de 14h00

Ouverture du Jardin d'Été
La Ferme des Jeux
Musique, jeux, stands variés, barbecue et le plein d'animations. Renseignements : 01 64 71 91 20

Du 5 juillet au 27 août, de 20h00 à 22h30

Les Soirs d'été

- le lundi et le mercredi, au Manège de la Ferme des Jeux : jeux de l'Accueil Loisirs.
- le mercredi à la Buissonnière : foot en salle, jeux en plein air.
- le vendredi au Jardin d'Été : barbecue en musique .

Mardi 13 juillet à partir de 21h00

Grand Bal du Comité des Fêtes
Manège de la Ferme des Jeux
Avec l'orchestre de Didier Guyot
Débit de boissons assuré par le Comité des Fêtes
Renseignements : 01 64 71 91 20

Dimanche 5 septembre de 10h00 à 18h00

Forum des Associations
La Buissonnière
Venez rencontrer les bénévoles qui s'investissent dans le sport, la culture ou la solidarité. Ils vous donneront toutes les informations concernant leurs activités.
Restauration rapide assurée par le Comité des Fêtes
Renseignements : 01 64 71 91 20

Samedi 11 septembre de 19h00 à 22h00

Soirée roller du Comité des Fêtes
Départ depuis la Place des Fêtes
À tout âge, vive la glisse !
Afin de sécuriser le parcours, un appel est lancé aux volontaires, majeurs et titulaires du permis de conduire.
Contact et renseignements : 01 64 71 91 20 ou robert.bougioukas@orange.fr

ÉVÈNEMENT

Ouverture de la saison 2010-2011

Samedi 18 septembre à 20h45 à la Ferme des Jeux

Une programmation très variée, dont le fil conducteur sera la magie, avec des spectacles d'une grande originalité.
Entrée gratuite sur réservation au 01 64 71 91 20.
La billetterie spectacle sera ouverte à partir du 1er septembre 2010.

EXPOSITION

Exposition de peinture d'Aurore Torchia

du dimanche 19 septembre au dimanche 26 septembre au petit salon de la Grange de la Ferme des Jeux

Renseignements : 01 64 71 91 28

Le tour des mots

Nous publions le texte gagnant du concours littéraire dont le thème était en 2010 "le Plat du Jour".
La lauréate est Gaëlle Héaulmes, d'Aix-en-Provence.
Parrain de la manifestation, Vincent Roca a lu son texte le 19 juin.

Qui se mange froid

Mon amour,

Si tu as reçu ce rectangle de papier plié en quatre dans l'enveloppe qui t'est adressée, c'est que tu as commis ce que nous redoutions tous les deux. À force de nous affronter dans cette contorsion conjugale, à nous défier l'un l'autre jusque dans le sommeil, nous savions comment cela devait finir. C'est donc toi qui as eu le dernier mot, et c'est moi qui suis en train de me raidir dans je ne sais quel cercueil après avoir séjourné sur le lieu de la dispute à jamais inaboutie (pense à rattraper la moquette, tu trouveras le détachant à gauche de l'étagère du haut, dans les dépendances).

Tu ne seras pas inquiété : ton épouse instable et suicidaire aura fini par mettre fin à ses jours ; ta femme alcoolique sera tombée de tout son long sur le béton de la cave (je te rappelle que le jet d'eau est un excellent nettoyant). On te plaindra, on me salira. Or nous savons à quoi nous en tenir.

Mon cher amour soyons pratiques : tu es nul en cuisine et je tiens à avoir un hommage digne de ce nom.

Je repose sans aucun doute dans le petit salon attenant à la grande salle.
Chéri, ouvre les fenêtres et baisse un peu les stores.
Mets en boucle le CD que je prépare depuis plus d'un an ; tu le trouveras tout en haut de la bibliothèque.
Si la météo a dit juste il fait doux : laisse les bruits du dehors pénétrer la maison.
À l'heure où tu lis ces mots tous nos amis sont en train de décacheter les enveloppes envoyées par mon avocat "en cas de malheur". Ne fais pas cette tête, il ne s'agit que de la recette de ton plat préféré, que vous mangerez ensemble ce soir selon mes dernières volontés.
Un à un ils sonneront à la porte de ce qui fut notre maison, et prononceront les paroles de circonstance.
Prépare-toi, c'est l'heure. Ils arrivent, les bras chargés des victuailles que je leur ai demandé d'apporter. Rassemble tout sur le plan de travail et affûte les couteaux.
Car voici le plat du grand soir. Pour le réussir, tout le monde doit être présent, chacun ne détient qu'une seule partie de la recette, à vous d'assembler les étapes.
Au travail :

Ne pas négliger la qualité du morceau de mouton découpé en cubes de 100 g
Le faire revenir avec un peu d'huile, les oignons émincés et la tomate pelée
Laissez dorer de tous les côtés
Pas trop longtemps : couvrir d'eau et ajoutez épices et fleur d'oranger
Filer une lame sur la viande : elle doit être juste tendre
Il convient de prélever un peu de jus pour cuire les olives et les raisins secs à part
À compter d'un quart d'heure de cuisson, les agréments sont prêts
Eu égard au goût de chacun, on peut ajouter amandes grillées, œufs durs ou pruneaux dénoyautés
Ma grand-mère préférait s'en tenir aux olives
Pot ou tajine, le plat sera délicieux avec un filet de miel ajouté en fin de cuisson

Maintenant d'après mes calculs il est vingt heures et le plat finit de mijoter. À la lueur des bougies tout en mettant la table tu savoures ta liberté. Tu évoques la défunte, l'émotion te submerge et sans doute es-tu sincère. Mais vois comment chacun t'observe soudain. Amour je suis désolée mais tu ne t'en tireras pas comme ça car c'est l'ultime étape : nos amis fidèles, qui sont joueurs comme tu sais, viennent de découvrir l'acrostiche de ta recette préférée :

NE LE LAISSEZ PAS FILER, IL A EU MA PEAU.

Reflets

Le magazine de l'information municipale :
01 64 71 51 00 - www.mairie-vaux-le-penil.fr

Directeur de publication : Dominique Gastrein / **Rédacteur en chef :** Gilles Baudin / **Comité de rédaction :** Fabrice Boulard, François Leconte et Yann Linard / **Conception, maquette :** Aurélie Normand / **Impression :** Imprimerie de Mormant - 01 64 06 90 12. ©**Photos** Service Communication, Bernard Hup, DR. Ce magazine est imprimé sur papier recyclé.